

lettres couronné ne se montrait que juste à l'égard d'une pièce remarquable, qui, on ne sait pourquoi, n'a jamais été reprise.

**BOURSE**, ville de la Turquie d'Asie. V. BROUSSE.

**BOURSEAU**. Techn. V. BOURSALT.

**BOURSELETTE** s. f. (bour-se-lè-te — dim. de *bourselette*). Très-petite bourse. V. Vieux mot.

**BOURSELIÈRE**, IÈRE s. (bour-se-lié, iè-re — rad. *boursier*). Personne qui fait ou vend des bourses. V. Vieux mot.

**BOURSET** s. m. (bour-sé). Pêch. Corps flottant qui sert à tirer un des bouts de la drège.

**BOURSETTE** s. f. (bour-sè-te — dim. de *bourse*). Petite bourse :

Recevez en gré la bourselette  
Ouvrée de mainte couleur.

CL. MAROT.

— Mus. Partie du sommier de l'orgue, qui laisse passer un fil de fer sans laisser passer le vent.

— Polyp. Syn. de *BOURSE-À-BERGER*.

— Bot. Nom vulgaire du thlaspi bourse à pasteur, et de la mâche commune. V. Nom donné à des champignons qui sont enfermés dans une bourse, avant leur entier développement.

— Homonyme. Boursicotte.

**BOURSAICAUT** s. m. (bour-si-ko — dim. de *bourse*). A. signifié petite bourse.

— Pop. Petit pécule, petite somme amassée avec économie et mise en réserve : *Cet ouvrier s'est fait un boursaicaut. Nous n'étions pas encore là, quand vous avez crié après votre boursaicaut.* (G. Sand.) Tu es un cachottier ; là-bas tu avais toujours des boursaicauts. (Alex. Dumas.) Elle vida son boursaicaut sur le tapis de la prophétesse, et courut porter la bonne nouvelle à son mari. (E. About.)

— Rem. Nous avons écrit *boursicaut* et non *boursicot*, par respect pour l'Académie ; mais, comme Mézerai, nous prenons la liberté de crier clameur de haro. L'usage, c'est-à-dire tout le monde, écrit aujourd'hui *boursicot*. On a vu, par les exemples cités, que George Sand, Alex. Dumas et Ed. About sont de notre avis. La plupart des dictionnaires ont suivi l'orthographe de l'Académie, ce qui ne les a pas empêchés d'écrire par un o les dérivés *boursicoter*, *boursicoteur*, *boursicotier*, qui ne figurent pas dans le Dictionnaire de l'Académie : comme on le voit, c'est une protestation muette. Espérons que l'Académie, dans sa prochaine édition, fera disparaître cette anomalie, car elle ne saurait manquer d'enrichir son Dictionnaire de ces dérivés, et il est impossible qu'elle ose écrire *boursicaut* et *boursicotier*. — Pourquoi pas ? dirait Piron, elle écrit bien *boursouffler* et *siffler*, *siffler* et *persiffler*, *emmailloter* et *démailloter* !

**BOURSIKOTANT** (bour-si-ko-tan) part. prés. du v. *Boursicotier* : On lui donne une corbeille de noix, comme tous les archiducs de la Germanie réunis n'en pourraient payer une en boursicotant. (E. Sue.)

**BOURSIKOTER** v. n. ou intr. (bour-si-ko-té — rad. *boursicaut*). Se faire un boursicaut, économiser, dépenser peu, pour pouvoir amasser un petit pécule : *Il économise depuis douze ans, et il boursicote, afin de satisfaire un désir qui s'accroît d'année en année.* (Balz.)

— Se cotiser, mettre en commun de petites sommes : *Une société de jeunes gens boursicotait pendant dix minutes pour régler un compte de 19 fr. 80 c.* (Fr. Soulié.)

— Faire de petites opérations à la Bourse : *Je boursicote, je coulisse, je reporte.* (Cogniard et Bourdois.)

**BOURSIKOTIER** s. m. (bour-si-ko-tié — rad. *boursicotier*). Celui qui joue à la Bourse ou qui y fait de petites affaires : *Il cumule et mène de front les importantes fonctions de dandy et de boursicotier.* V. On dit aussi *BOURSIKOTEUR*.

— Adjectif. : *Le café de l'Opéra est un des asiles où s'est réfugiée la gent boursicotière, après avoir quitté le perron de Tortoni.* (F. Mornand.)

**BOURSIER**, IÈRE s. (bour-sié, iè-re — rad. *bourse*). Elève qui jouit d'une bourse dans un établissement d'instruction publique : *BOURSIER au lycée Louis-le-Grand. Demi-boursier. Je ne me crois pas en droit de nommer une boursière.* (Boss.) Les élèves humiliés les boursiers, quand les boursiers ne se font pas respecter par une force physique supérieure. (Balz.)

— Homme de Bourse, homme qui fréquente la Bourse : *Plus d'une fois il avait fait hurler les boursiers.* (Balz.) Les ombres des débauchés antiques auraient le droit de se révolter qu'on les comparât à vos boursiers en goguette. (Mme L. Colet.)

— Fam. Personne qui tient la bourse commune : *Tu seras notre boursier.* V. On dit plus souvent *CAISSIER*.

— Techn. Ouvrier, ouvrière qui fait et qui vend des bourses. V. Peu usité.

— Adjectif. Qui jouit d'une bourse dans une maison d'éducation : *Un élève boursier. La Liste civile payait la pension de Napoléon ; il*

*d'affligeait d'être boursier.* (Chateaub.) V. Qui concerne la Bourse, les opérations de la Bourse, les personnes qui fréquentent la Bourse : *Aussitôt les négociants les mieux famés entourèrent l'ancien parfumeur, et lui firent une ovation boursière.* (Balz.) Les transactions boursières ont une raison légitime. (Proudh.)

**BOURSIER** (Louise BOURGEOIS, dite), sage-femme française du XVII<sup>e</sup> siècle. Marie de Médicis l'appela près d'elle dans toutes ses couches. C'était une praticienne habile, et les ouvrages qu'elle a laissés prouvent qu'elle avait des connaissances réelles. On lui doit : *Observations sur la stérilité, perte de fruit, fécondité, accouchements et maladies des femmes et enfants nouveau-nés* (1609), ouvrage qui fut traduit en latin, en allemand et en hollandais ; *Récit véritable de la naissance de messeigneurs et dames les enfants de France* (1625) ; *Apologie contre les rapports des médecins* (1627), etc. — Une autre sage-femme, nommée Angélique-Marie BOURSIER du Courdray, de la même famille, publia en 1759 un *Abrégé de l'art des accouchements*.

**BOURSIER** (Laurent-François), théologien, né à Ecouen en 1679, mort en 1749. Il joua un rôle très-actif dans l'opposition contre la bulle *Unigenitus* et dans l'affaire des *appelants*. On a de lui divers écrits de controverse et de théologie, notamment la belle *Préface de tous les saints*, qui est dans le missel de Paris.

**BOURSILLER** v. n. ou intr. (bour-si-llé, ll ml. — rad. *bourse*). Se cotiser, fournir chacun une petite somme pour une dépense commune : *Il nous fallut boursiller pour faire une somme de 3 fr.* V. Prendre un peu dans plusieurs bourses : *Il avait, disait-il, épuisé le peu qu'il avait, et boursilla parmi ses amis pour se mettre en chemin de faire fortune.* (St-Sim.)

— Tirer continuellement de petites sommes de sa bourse : *Il faut soutenir son droit (au parlement) par beaucoup d'argent ; je m'en souviens, et j'ai boursillé moi-même.* (Volt.)

**BOURSILLON** s. m. (bour-si-llon, ll ml. — rad. *bourse*). Pop. Petite bourse.

**BOURSON** s. m. (bour-son — dim. de *bourse*). Petite poche au dedans de la ceinture d'une culotte : *Mettre de l'argent dans son bourson.* (Acad.) V. Vieux mot. On dit aujourd'hui *GOUSSET*.

— Voltaire a employé ce mot dans le sens de bourse :

Il saute en bas ; il écarte la troupe,  
Marche à la belle, et lui met dans la main  
Un gros bourson de cent livres sterling.

VOLTAIRE.

**BOURSOUFFLAGE** s. m. (bour-sou-fla-je — rad. *boursouffler*). Enflure de style, pompe excessive ou déplacée du langage : *Ce discours est plein de boursoufflage.*

**BOURSOUFFLÉ**, ÉE (bour-sou-flé) part. pass. du v. *Boursouffler*. Enflé et mollassé : *Chairs boursoufflés. Visage boursoufflé. Corps boursoufflé par la maladie. La carie est une maladie dans laquelle le grain de froment devient court, boursoufflé et plus léger.* (Math. de Dombasle.)

— Fig. Vide et enflé, emphatique, en parlant du style : *L'épithète boursoufflée, appliquée au style, est une des plus hardies, mais des plus justes métaphores qu'on ait jamais hasardées.* (Joubert.) Le style boursoufflé fait poche partout ; les pensées y sont peu attachées au sujet, et les paroles aux pensées. (Joubert.) V. Dont le style, le langage est vide, enflé, emphatique : *Eschyle est souvent boursoufflé dans ses expressions.* (Andrieux.) Il vaut mieux être terne que boursoufflé ou grotesque. (E. de Gir.)

Quels seront les heureux poètes,  
Les chanteurs boursoufflés des rois ?

VOLTAIRE.

Caches-vous, Lycophons antiques et modernes,  
Vous qu'enfant la Pénée au fond de ses cavernes,  
Pour servir de modèle au style boursoufflé !

J.-B. ROUSSEAU.

Comblé, rempli sans résultat utile : *Ces enfants, boursoufflés de préceptes ou d'études prématurées, deviennent pour l'ordinaire de médiocres sujets.* (Fourier.) Voit-on se marier les filles qui sont boursoufflées de préceptes, et non d'argent ? (Fourier.) V. Inus. On dit *BOURRÉ* à peu près dans le même sens.

— Substantif. Personne dont le corps et le visage sont boursoufflés : *Voici venir notre gros boursoufflé.* V. Style boursoufflé, vide et emphatique : *Je ne peux plus souffrir le boursoufflé et une grandeur hors nature.* (Volt.)

— Syn. *Boursoufflé, bouffé, enflé, gonflé.* V. BOUFFÉ.

— Syn. *Boursoufflé, ampoulé, emphatique, guindé.* V. AMPOULÉ.

**BOURSOUFFLER** s. m. (bour-sou-flé — rad. *bourse et souffler*). Action de boursouffler ; état de ce qui est boursoufflé : *Avant la fusion, beaucoup de substances soumises à la chaleur passent par un état de boursoufflement souvent très-considérable.*

**BOURSOUFFLER** v. a. ou tr. (bour-sou-flé — rad. *bourse et souffler*). Rendre enflé, gonflé, gros et mou : *Cette maladie lui a boursoufflé les yeux. La mer boursoufflait ses flots comme des monts dans le canal où nous nous trouvions engouffrés.* (Chateaub.)

— Fig. Rendre vain, enfler : *L'orgueil et l'envie boursoufflent les sots. Un titre ne fait qu'alimenter, boursouffler l'orgueil de l'homme.* (Mme Campan.)

**Se boursouffler** v. pr. Se gonfler, s'enfler, augmenter de volume : *Le sulfate de soude se boursouffle par la chaleur. Quand la pâte de cacao est trop chaude, il arrive quelquefois qu'elle adhère au moule et qu'elle se boursouffle.* (Encycl.)

— Fig. Prendre une apparence exagérée : *Dans la solitude, les objets se boursoufflent comme ce qu'on met dans la machine du vide.* (Mme de Staël.) V. S'enfler d'orgueil : *Le cœur de l'homme se gonfle et se boursouffle comme les ballons ; plus le gaz et les éloges sont légers, plus leur effet est rapide.*

— Rem. Le Dictionnaire de l'Académie, et tous les autres après lui, écrivent *BOURSOUFFLER* et ses dérivés par un seul *f*. Nous-même, nous avons cru devoir adopter cette orthographe. Et pourtant, n'était-il pas extrêmement logique d'écrire *BOURSOUFFLER* par deux *f*, puisque le simple *SOUFFLER* s'écrit de cette manière ? Encore une anomalie de plus à signaler dans le Dictionnaire officiel ; nous en retrouverons une autre absolument identique à *PERFISLER* qui devrait, ce nous semble, être écrit *PERSIFFLER*, puisque *SIFFLER* prend deux *f*.

**BOURSOUFFLU** adj. m. (bour-sou-flu — forme irrég. de *boursoufflé*). Ichtyol. Se dit des chétodons et des diodons, poissons qui ont la faculté de se gonfler d'air, ce qui les rend plus légers que l'eau, et leur permet de flotter inertes à sa surface : *Poissons boursoufflus.* V. s. m. Nom générique donné aux mêmes poissons : *Les boursoufflus.*

**BOURSOUFFLURE** s. f. (bour-sou-flu-re — rad. *boursouffler*). Enflure, bouffissure, gonflement : *Avoir de la boursoufflure dans le visage. Sa peau crève de boursoufflure.*

— Fig. Emphase, enflure, caractère de ce qui est vide ou vain : *Malheur aux peuples dont les gouvernements sont assez faibles pour ne se déterminer que par des sentiments d'orgueil et de boursoufflure !* (Montieur.) Toute la boursoufflure du duc tomba devant ces paroles. (Alex. Dumas.) *Aucun esprit mâle ne s'était trouvé là pour corriger ce que sa nature avait de trop enclin aux boursoufflures du sentiment et aux recherches fausses de l'esprit.* (A. Acharid.)

**BOURSE** (L.), peintre hollandais, florissait au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. On ne sait rien de la biographie de cet artiste, et on ignore jusqu'à son prénom. M. W. Bürger pense qu'il fut élève ou tout au moins sectateur de Pieter de Hooch, auquel ses tableaux ont été et sont souvent encore attribués, ce qui est une preuve incontestable de leur mérite. Les œuvres authentiques de cet artiste sont rares. Le musée de Rotterdam a de lui une *Femme galante à sa toilette* ; la collection de Mme Hodgson, à Amsterdam, une *Femme en bonnet blanc*, assise de profil. A la vente Leroy d'Etiolles, en 1861, un tableau attribué à Bourse, et représentant une *Partie de cartes*, a été payé 1,480 fr.

**BOURTANGE**, ville forte de Hollande, province et à 45 kilom. S.-E. de Groningue, arrond. et à 15 kilom. S.-E. de Winschoten, sur la frontière de Hanovre, au milieu de marais qui portent le même nom, et qui s'étendent en grande partie sur le Hanovre jusqu'à l'Embs ; 2,000 hab. La forteresse de Bourtange fut prise par les Espagnols en 1593 ; inutilement assiégée par les troupes de l'évêque de Munster, en 1672, elle fut emportée d'assaut par les Français, en 1795.

**BOURUT**, forme peu usitée du mot *bourru* (vin). V. ce mot.

**BOURVALAIS** (Paul POISSON DE), riche financier et traitant célèbre, né dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, en Bretagne, mort à Paris en 1719.

Fils d'un cultivateur des environs de Rennes, il vint dès sa jeunesse à Paris. Laquais chez le fermier général Thevenin, il passa de là chez un marchand de bois, en qualité de commis. Il ne réussit pas, paraît-il, dans cet emploi, retourna dans son village et s'y fit huissier. On raconte que M. de Pontchartrain, premier président du parlement de Rennes et futur chancelier de France, rencontrant par hasard le jeune huissier, lut un exploit que celui-ci portait, et, le trouvant bien rédigé, dit : « C'est vraiment dommage que tu exerces un si pauvre métier. Viens me voir, je ferai quelque chose pour toi. » La fortune tendait la main à notre homme ; il sut la saisir pour ne plus la lâcher.

Le jeune Paul, revenu à Paris sous les auspices de Pontchartrain, débuta par être piqueur pour la reconstruction du pont Royal, et, voulant se rendre plus présentable dans le monde des grands, il ajouta à son nom vulgaire et piebêten de Poisson le nom plus aristocratique de Bourvalais, sous lequel il s'est fait connaître. Apprécié et aimé de son patron, il fut poussé, employé, intéressé dans les traités des fournitures de la guerre. Dès 1688, nous dit une biographie, Bourvalais était déjà financier et avait acquis une fortune considérable. Il jouit pendant seize ans d'une prospérité qu'il soutint par sa capacité, une grande magnificence et une sorte de dignité proportionnée à sa fortune. Au milieu d'une ef-

frayante multitude d'affaires, il dirigeait tout, voyait tout par lui-même et suffisait à tout. L'énumération de son mobilier, de ses capitaux, de ses terres, passerait toute croyance. Il possédait dix charges, outre celle de secrétaire du conseil, dont les revenus étaient de 500,000 livres ; celle de secrétaire du roi, et deux offices de contrôleur général des finances du comté de Bourgogne. Une partie de la Brie lui appartenait ; il fit construire le château de Champs-sur-Marne, à quatre lieues de Paris ; et, à la place Vendôme, il occupait l'hôtel qui est aujourd'hui celui du ministère de la justice ; enfin, une princesse du sang ne trouva pas son habitation de Champs indigne d'elle, et le frère de Louis XIV allait jouer et manger chez Bourvalais.

On comprend qu'un homme si heureux n'ait pas pu échapper à l'envie : les épiigrammes mordantes, les pamphlets diffamatoires l'assaillirent de toutes parts, avec force anecdotes, où on le présentait comme stupide, ignorant, excepté toutefois dans l'art du vol... Mais continuons notre citation : « Le tribunal érigé en 1716 par le Régent rechercha la conduite de Bourvalais ; on le mit à la Conciergerie ; tous ses biens furent saisis : il jugea à propos de n'en faire qu'une déclaration incomplète, et n'en rendit sa cause que plus mauvaise. Un prêtre de Saint-Sulpice nommé Rey, sous le nom duquel Bourvalais cachait un contrat de 500,000 fr. sur la ville de Paris, alla le dénoncer, et reçut 100,000 fr. pour cette déclaration. On découvrit encore pour 1 million de billets que Bourvalais avait omis de déclarer. Il fut transféré dans la tour de Montgommery, prison réservée aux plus grands criminels depuis Ravallac. Cette excessive rigueur aboutit à une taxe de 4,400,000 livres. On se rappela, il est vrai, par la suite — mais un peu tard ! — que le crédit de Bourvalais avait été utile dans les temps de détresse, et qu'il avait soutenu l'Etat.

En 1718, il fut rétabli dans presque tous ses biens par un arrêt du 5 septembre, mais la mort ne lui permit pas de jouir longtemps de sa grande fortune. Bourvalais n'a pas laissé de postérité.

Parmi les pamphlets dirigés contre ce très-opulent traitant, il en est deux qui méritent d'être indiqués. Le premier a pour titre : *Pluton maltôtier* (1708), sans nom d'auteur. Il y a là un prétendu plan de Bourvalais, en vue de la restauration des finances du royaume : 1<sup>o</sup> faire fondre toutes les cloches, et en faire battre de bonne monnaie pour le bien de l'Etat (ceci n'est pas si fou que le pensait le pamphlétaire anonyme : la Révolution l'a prouvé) ; 2<sup>o</sup> s'emparer de tous les biens des moines, des religieux et bénéficiers, et, pour les consoler, leur permettre de se marier (encore un conseil qui devait être suivi à la lettre par les hommes de 1790) ; 3<sup>o</sup> permettre à perpétuité le changement de mari et de femme (nous ne voyons pas en quoi ceci pourrait remédier aux pécunies financières) ; 4<sup>o</sup> supprimer toutes les charges du royaume, sans aucun remboursement, et en créer de nouvelles ; 5<sup>o</sup> supprimer tous les collèges et universités, comme inutiles et entretenant un tas de fainéants, etc.

Ceci est un trait lancé à Bourvalais, que l'on disait complètement illettré, mais à qui, du moins, on ne saurait reprocher d'ignorer l'art de grouper les chiffres. Cet écrit fut réimprimé à Rotterdam, en 1710.

L'autre opuscule contre Bourvalais, également anonyme, parut sous la Régence ; il est intitulé : *Mémoires sur la Régence, avec les tableaux symboliques du sieur Paul Poisson de Bourvalais, premier maltôtier du royaume, et le songe funeste de sa femme, à Sinar* (Paris), chez Pierre Musca (Camus), rue des Cent-Portes, à la maison percée (1716, in-18 de 33 pages).

Il existe une certaine classe de gens de lettres qui, ayant le talent de rester toujours pauvres, s'acharnent à démontrer que la fortune est une femme capricieuse qui ne favorise que les imbéciles. Naturellement, à leurs yeux, Bourvalais n'est arrivé à la richesse que parce qu'il était un sot. Nous ne partageons pas ce pessimisme : l'esprit, il est vrai, n'est pas toujours le véhicule indispensable à la réussite ; celle-ci réclame le plus souvent des talents plus modestes. Cet homme s'est enrichi, dit-on quelquefois ; ce n'est pas étonnant, c'était un épiqueur. Nous ne voyons rien en cela d'extraordinaire, si l'épiqueur avait de l'ordre et de l'économie. Voici, du reste, qui prouve que Bourvalais n'était pas aussi dénué d'esprit qu'on a bien voulu le dire. Dans une dispute qu'il eut un jour avec son ancien maître Thevenin, celui-ci lui dit d'un air triomphant : « Souviens-toi que tu as été mon valet. — Cela est vrai, répondit Bourvalais ; mais si tu avais été le mien, tu le serais encore. »

**BOURZAT** (Pierre-Siméon), homme politique français, né à Brives-la-Gaillarde en 1800. Après avoir fait son droit, il s'établit comme avocat dans sa ville natale, où il se signala non moins par son désintéressement et l'austérité de sa vie que par l'ardeur de ses convictions républicaines. Nommé, en 1848, représentant à la Constituante par le département de la Corrèze, il vota avec les républicains avancés, fut réélu à la Législative, combattit constamment la politique de l'Elysée et le parti clérical, et monta plusieurs fois à la tribune pour repousser les mesures et les